Image not found or type unknown

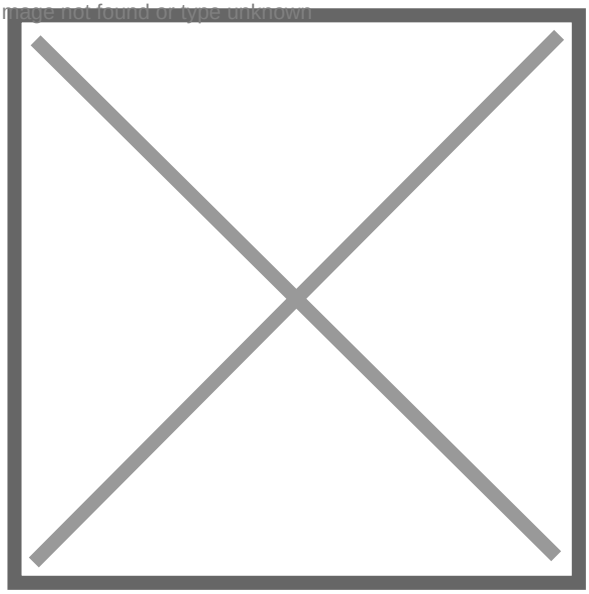

Subrogation assureur dans les droits de l'usufruitier

Par **Araz J**, le **21/09/2011** à **14:24**

Bonjour,

Ma mère est usufruitière d'une maison, moi et mes 3 soeurs sommes nu-propriétaires.
ma mère a donné à bail le bien à 1 de mes soeurs et un incendie s'est déclaré dans la maison.
l'assurance de l'indivision a payé le sinistre à l'usufruitière alors qu'elle n'est pas assurée auprès de cette compagnie.

Comme l'assureur a indemnisé l'usufruitière, est-ce que ce dernier est subrogé dans les droits de l'usufruitière?

merci pour vos réponses.

Bonne journée.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés